

Conseils Locaux de Développement

NOURRIR LA BOÎTE À IDÉES DU TERRITOIRE

par *Mariette Cuvelier* *

Donner droit de cité à la parole plurielle des habitants sur un territoire.

Si l'on interroge les citoyens français sur la possibilité de changer les choses dans la cité, la plupart répondent avec une moue de désespérance, car ils n'y croient plus beaucoup. Les Conseils locaux de développement (CLD) sont nés d'une décision politique de la Région Rhône-Alpes, dans la perspective d'associer élus et citoyens aux choix de développement du territoire (1).

Un nouvel espace de parole

Cette naissance ne fut pas accueillie par tous avec le même enthousiasme : « usine à gaz ! » crièrent certains, « dépossesion du pouvoir de décision des élus ! » râlerent d'autres... Certains y ont cru et ont relevé le défi : travailler ensemble, élus et citoyens, pour le bien commun, la cité, l'intérêt général (2).

Pas facile de sortir de décennies de débats conflictuels et de parvenir à un dialogue authentique et respectueux. Ce cheminement des citoyens vers les élus et des élus vers les citoyens est difficile pour les uns comme pour les autres. C'est une autre parole qu'il faut faire émerger, non pas celle de la contestation, mais celle qui conjugue réflexion, analyse et propositions sur des problèmes précis : les transports, la gestion de l'eau, l'habitat. Le CLD n'est pas un lieu pour régler des comptes sur ce qui n'a pas été fait ou réussi, mais pour proposer les réalisations de demain (3).

C'est une parole qu'il faut collecter en s'approchant des habitants, y compris les plus isolés, les plus réticents aux structures de débat et les plus fragiles (jeunes, personnes âgées...) pour comprendre les forces et les faiblesses du territoire. Cette collecte n'est pas un exercice facile : interroger les habitants sur une question suppose un investissement de leur part, du temps pour participer à un travail suivi. Le rôle des animateurs fut d'aller vers eux, dans les quartiers, pour rencontrer les plus jeunes, ou encore de susciter le débat entre les acteurs du monde des personnes âgées ou handicapées.

L'important est d'entendre ces paroles, de mieux comprendre la vie quotidienne d'un territoire. Quand les habitants affirment que l'isolement en milieu rural est surtout le fait de l'absence de transports (d'où accès impossible à certains emplois) et de leur manque d'adaptation (hauteur des marches des cars inaccessi-

** Présidente du Conseil local de développement « Montélimar Sésame, Pays de Marsanne, Pays de Dieulefit », dans le département de la Drome, www.cld-construireensemble.org*

(1) Selon une orientation « durable », qui associe le développement économique au respect des grands équilibres sociaux et environnementaux.

(2) Trois finalités orientent les Conseils locaux de développement : faire en sorte qu'élus et citoyens travaillent ensemble ; inventer une nouvelle forme de dialogue, où le travail en commun et les réflexions aboutissent à des propositions ; associer les citoyens à tous les échelons des processus de décision concernant les financements de projets sur les territoires.

(3) Les acteurs, en Drôme sud, se sont regroupés autour de thématiques précises : agriculture, environnement, économie, emploi, insertion. Venus de tous horizons, ils ne se connaissaient pas et ont apporté des regards parfois diversifiés, parfois très partagés.

bles aux personnes âgées), quand les citoyens expriment leurs avis sur la cité, ils permettent aux élus de rechercher des solutions parfois très simples pour résoudre de grands problèmes. Encore faut-il que les choses soient dites et entendues.

Cette collecte de parole est différente selon les partenaires et elle demande d'innover. Les jeunes sont les plus réticents à venir aux réunions, il faut aller vers eux et confier cette mission d'écoute à d'autres jeunes dont ils sont plus proches, saisir leur message par d'autres moyens : la vidéo, l'enregistrement audio... L'important est de déclencher la parole par la confiance autant que par les moyens. Par exemple, les jeunes du territoire ont réalisé un film accompagné par des professionnels, ce qui était déjà une belle aventure : apprendre à filmer, trouver des interlocuteurs, les questionner... (4)

Innover, c'est aussi permettre aux uns et aux autres de rencontrer des personnes qui peuvent apporter d'autres points de vue, des éléments de réflexion auxquels les partenaires n'auraient pas nécessairement pensé. C'est aussi mettre en place des outils pour rassembler, échanger, tisser du lien à l'échelle d'un territoire : des lieux, des sites Internet, des réunions publiques... Parfois ce sont de petits groupes de travail éphémères et intimistes, dans lesquels la parole circule bien, qui posent les bonnes questions et orientent la réflexion vers de nouvelles pistes.

Réussir à créer le dialogue avec tous, sans avoir la prétention d'être représentatifs est un paradoxe que toute structure de démocratie participative doit gérer. Les seuls acteurs qui ont une légitimité de décision sont les élus. Mais cette légitimité ne donne pas nécessairement les savoirs du territoire, et la rencontre avec les citoyens est essentielle en la matière (5).

C'est une parole qu'il faut livrer aux élus du territoire. Les démarches de consultations citoyennes peuvent être aussi efficaces que dangereuses. Consulter les habitants, et ne pas tenir compte de leurs avis ou de leurs propositions renforce la représentation négative sur le monde des élus (6) : quand les citoyens ne sont pas entendus, ils ne se contentent pas de perdre confiance, ils s'enferment dans le mutisme, ou parfois explosent...

Un nouvel espace de travail

Le travail d'écoute en direction des habitants et des structures du territoire (syndicats, chambres consulaires, associations) est un véritable creuset d'informations. Cela permet de mieux comprendre le territoire. Mais la période actuelle marquée par l'individualisme n'est pas propice à ces réflexions partagées. Par exemple, ce ne sont pas les saisonniers qui viennent sur le territoire, quelques semaines par an, pour cueillir les fruits, vendan-

(4) La projection de ce document dans les lieux qu'ils fréquentent est un excellent stimulateur de parole : leurs difficultés et leurs rêves quotidiens, leur rancœur s'expriment alors, et ils sont étonnés de voir des habitants les solliciter sur leur quotidien.

(5) Les groupes de parole libre, institués par le CLD, n'ont pas la prétention de représenter la parole d'un territoire dans toute sa diversité. Quant aux consultations aléatoires, elles ont l'inconvénient de ne pas être représentatives, mais assurent une grande indépendance de pensée.

(6) Le « tous pourris » revient en force et avec d'autant plus de vigueur que les habitants auront fait une démarche personnelle pour nouer le dialogue avec ceux qui les représentent.



ger ou castrer le maïs, qui vont prendre le temps de frapper à la porte pour évoquer leurs difficiles conditions de vie (7). Toutes les données relevées à leur sujet le sont parce qu'il y a eu interrogation des personnes concernées.

Les territoires regorgent de compétences et il est important de débusquer les acteurs qui peuvent partager leurs savoirs et enrichir élus et citoyens de leurs compétences.

Cette compréhension fine d'un territoire impose un travail en direction d'un maximum d'acteurs et une rupture totale avec les habitudes passées de petites consultations de partenaires privilégiés ou de conseils de notables triés sur le volet. Les CLD ont marqué un tournant dans cette histoire ; ils doivent donc être vigilants pour ne pas reproduire ce qu'ils contestent.

Étendre l'écoute est essentiel mais ne suffit pas. Il faut veiller à ce que les problèmes repérés trouvent des réponses sur le territoire, à travers la mise en place et le financement de projets innovants, sinon le travail n'a pas de sens. Si le CLD a attiré l'attention des élus sur le problème des saisonniers, ce n'est pas pour obtenir un peu de compassion, mais pour qu'ils mettent le problème à l'ordre du jour des instances compétentes et recherchent la solution avec les partenaires du territoire (8).

Cela suppose de changer la donne en matière de financement des projets territoriaux et de faire des choix drastiques dans une logique de développement.

La tâche est vaste pour des citoyens ordinaires et ce travail a un prix, qui n'est certes pas celui d'un cabinet d'audit, mais n'est pas négligeable. Collecter la parole implique de recevoir des groupes, d'aller à la rencontre des acteurs, des élus, de se donner des outils de travail partagés : des lieux pour travailler ensemble (où l'on vient parfois avec les petits quand on est une jeune maman), des ordinateurs, etc. C'est aussi inventer d'autres manières de transmettre la parole : journaux, films, outils informatiques, bibliothèque citoyenne...

Le rapport aux associations citoyennes évolue : il est temps de soutenir l'investissement citoyen, de reconnaître la richesse de ce tissu associatif, dont on vante les mérites en l'abandonnant trop souvent à son triste sort.

Les CLD, les structures de démocratie participative sont des espaces dans lesquels citoyens et élus découvrent au jour le jour les richesses d'un travail partagé et apprennent à mieux se comprendre et à mettre en œuvre ce vieil adage : « il y a toujours plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une seule. »

Mariette Cuvellier

(7) Inutile de chercher un logement quand on est saisonnier, le prix du loyer est équivalent désormais à celui du salaire ; inutile aussi d'espérer des soins de santé, une formation...

(8) Il faudra envisager la création de lieux d'accueil de qualité pour ces populations qui deviennent les migrants d'aujourd'hui dans leur propre contrée.